République Française
Département INDRE
Commune de PAUDY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/11/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	8

Vote
Majorité Pour : 2 Contre : 6 Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture D'ISSOUDUN
Le : 26/12/2023
Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 28 Novembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de PAUDY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de NIVET Agathe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23 novembre 2023 . La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23 novembre 2023.

Présents : Mme NIVET Agathe, Maire, Mmes : BRICE Ginette, CASTELLAIN Adeline, REBEYROL Christel, REBEYROL Sandra, MM : BAILLY Alain, BLAUT Daniel, BOUGNOUX Laurent, GENICHON Gérard, LABONNE Philippe

Absent(s) : M. GIRY Eric

A été nommé(e) secrétaire : Mme REBEYROL Sandra

2023_46 – Avis portant sur l'ouverture de l'enquête publique sur l'installation du parc éolien SPE DES PRESSOIRS - Parc Eolien sur la commune de Paudy

Annule et remplace la délibération n°2023_45

Vu l'arrêté préfectorale n°36-2023-10-24-00001 du 24 octobre 2023 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnement en vue de l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Paudy

CONSIDERANT que conformément aux dispositions de l'article R.181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal doit faire connaitre son avis au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête, soit jusqu'au 6 janvier 2024.

Madame le Maire, informe donc le Conseil municipal que celui-ci est appelé à émettre un avis quant à ce projet,

Monsieur Laurent Bougnoux est sorti de la salle et n'a pas pris part à la délibération.

Le conseil municipal, ayant délibéré, en l'état des informations dont il dispose, prononce un avis défavorable pour le projet du Parc Eolien « SPE Les Pressoirs »

Voix pour : 2 Voix contre : 6 Abstention : 1

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 26/12/2023

Le Maire
Agathe NIVET

Secrétaire de séance
Mme REBEYROL Sandra

Publicité des actes de la commune par voie électronique le